



Bulletin du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques

La société du savoir et l'administration publique québécoise

Par Marzena Jarek, veilleure associée, ministère des Relations internationales

Au cours de l'automne 1999, le Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques du gouvernement du Québec a amorcé une réflexion sur la société du savoir et ses effets sur l'administration publique québécoise. Le présent article fait état des travaux de la table ronde formée pour étudier ce phénomène et dont le mandat consistait à circonscrire le thème de la société du savoir et à mieux évaluer l'importance de cette cible réseau. La table ronde se composait de professionnels qui sont membres du réseau de veille, et de trois personnes du milieu universitaire. L'hétérogénéité du groupe a permis d'entreprendre des discussions constructives prenant en considération une multitude de perspectives d'analyse.

La réflexion sur la société du savoir est tout à fait d'actualité. Les conséquences de ce phénomène sont importantes, autant par leur portée que pour leur ampleur. L'émergence du phénomène peut être comparée à la révolution industrielle qui, au début du siècle dernier, a transformé l'économie et la société.

LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR

Il n'existe pas de définition pour caractériser la société du savoir. Si les analystes n'arrivent pas à suggérer une définition précise à ce sujet, on peut, par contre, dégager certains éléments qui en sont les principales manifestations : l'innovation, l'éducation et la formation, et le réseautage. Ce dernier est porté par les trois autres phénomènes liés à la société du savoir, soit la mondialisation, les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC), et l'émergence de langages communs.

La société du savoir est devenue une réalité sociale accomplie; quant à sa mouvance, elle s'est déjà concrétisée dans plusieurs domaines. À titre d'exemples, citons :

- la modification de la structure de l'emploi et la hausse des emplois dits du savoir, de même que la diminution des emplois dits traditionnels;
- l'importance accrue de la recherche et du développement dans tous les domaines;
- les progrès de plus en plus rapides de la technologie, notamment dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC);
- la priorité mise sur l'éducation et la formation continue dans tous les pays occidentaux;
- la multiplication des réseaux tant nationaux qu'internationaux.

LE QUÉBEC ET LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR

Comme les autres pays industrialisés, le Québec semble avoir fait son entrée dans la nouvelle société du savoir. Le ministère de l'Industrie et du Commerce indique que, depuis le milieu des années 80, la progression de l'emploi dans les activités québécoises qui nécessitent un savoir élevé s'est faite très rapidement. En 1998, le Québec a pris le virage relatif aux nouvelles technologies de communication en adoptant la *Politique québécoise de l'autoroute de l'information – Agir autrement*.

La nouvelle société du savoir change notre façon de travailler, de même qu'elle modifie le contenu de notre travail. Les technologies de l'information offrent un accès sans précédent à l'information. On assiste à l'émergence de nouvelles formes de culture.

(suite à la page 2)

La société du savoir et l'administration publique québécoise

(suite de la page 1)

Maintenant, la croissance économique se base, avant tout, sur le savoir, où l'avantage comparatif découle de la capacité à créer le savoir, à l'acquérir, à l'accumuler et à l'exploiter.

L'adaptation de l'État à ce nouveau contexte constitue un appel important pour changer les façons de faire adoptées par les gouvernements et, par le fait même, par les administrations publiques.

LES DÉFIS POUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

Pour l'administration publique québécoise, la société du savoir soulève des défis considérables dans quatre grands domaines au moins, c'est-à-dire :

- les ressources humaines, pour ce qui est de la formation et de l'accroissement de la capacité d'innovation;
- les nouvelles formes d'organisation du travail (réseaux et partenariats);
- le processus décisionnel et l'élaboration des politiques publiques;
- le renforcement des capacités de recherche et de prospective.

Les ressources humaines

Les administrations publiques sont responsables de créer un environnement favorisant l'apprentissage et la formation de leur personnel. L'un des moyens privilégiés pourrait être l'intégration de nouvelles personnes dans l'administration publique, non seulement en suivant les méthodes traditionnelles d'embauche de stagiaires et d'employés occasionnels et permanents, mais aussi par les échanges de personnel, les prêts de service, l'ajout de contractuels ou, encore, la création de groupes de travail comprenant des personnes invitées provenant de l'extérieur. De la même façon, l'accroissement de la mobilité interne pourrait être, lui aussi, encouragé. En utilisant toutes les possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information, les administrations publiques auraient aussi avantage à tirer profit des possibilités offertes par la création de réseaux. Comme toute organisation apprenante, elles auraient avantage à privilégier des approches multidisciplinaires et innovatrices. Pour y parvenir, les administrations publiques devraient pouvoir intégrer des dimensions clés de la société du savoir qui pourraient affecter leur culture, en plus d'adapter, sur le plan physique, leur organisation et d'améliorer ses outils de travail.

Les nouvelles formes d'organisation du travail

De nouvelles formes d'organisation du travail comprennent le travail en réseau et en partenariat. Le réseau joue un rôle fondamental dans la société du savoir; en effet, il facilite l'accès

à l'information gouvernementale et permet de généraliser les transactions électroniques entre les citoyens, les entreprises et le gouvernement. Il amenuise les frontières entre les ministères et les organismes publics de manière à faciliter le partage, entre les fonctionnaires, de l'information et du savoir. Les partenariats, quant à eux, permettent de mettre à profit diverses formes d'expertise, de créer ainsi un meilleur climat pour l'innovation, d'accélérer la réalisation des projets, de mieux partager les risques et d'assurer une plus grande stabilité financière, tout en réduisant certains frais. Toutefois, il faut signaler que les partenariats entre le secteur public et le secteur privé comportent un degré de complexité qui pose des défis à l'un et à l'autre.

Le processus décisionnel et l'élaboration des politiques publiques

On peut s'interroger sur les effets qu'aura la société du savoir sur les grands processus décisionnels et démocratiques. Sans doute, le réseau Internet et les NTIC modifieront les processus décisionnels. On peut s'interroger sur la place que prendront, dans les décisions politiques et administratives, les mécanismes de consultation à l'aide de ces techniques de pointe. Des interrogations sont soulevées également à l'égard de la relation entre l'État, les citoyens et les entreprises. Des questions qui portent, notamment, sur la disponibilité de l'information publique et sur la prestation des services.

Le renforcement des capacités de recherche et de prospective

Dans le contexte de la société du savoir, des connaissances pertinentes et valides permettent à l'organisation de maîtriser, de repérer et de résoudre des problèmes. Elles permettent aussi une plus grande capacité de découvrir, d'intégrer et d'utiliser le savoir produit ailleurs dans la société. Ainsi, l'administration publique pourrait améliorer ses capacités de lecture stratégique dans les secteurs névralgiques de son activité. Elle pourrait favoriser les échanges, de même que le réseautage, et adopter une plus grande capacité d'autocritique. La veille et l'analyse prospective devraient être considérées comme pouvant faciliter la prise de décisions.

VERS UNE ADMINISTRATION INNOVATRICE

Par les divers phénomènes liés à la société du savoir, l'administration publique est amenée à innover sous différentes perspectives et à gérer de façon plus efficiente et productive son capital de connaissances. À cet égard, les enjeux sont de taille et nécessitent des changements importants à tous les degrés de l'administration publique. Quoi qu'il en soit, l'assise de tels changements réside dans l'adoption d'une gestion plus stratégique des connaissances.

Liste des documents produits

documents produits

Dans le site du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques, on trouve deux produits d'information principaux, soit le *clip* et la *fiche synthèse*.



CLIPS

- Colloque « La nouvelle économie des régions rurales : enjeux et options »
Pierre Blais, ministère des Affaires municipales et de la Métropole
- Colloque « Quelle administration publique dans la société de l'information? »
- e.government : une stratégie de l'information gouvernementale en Grande-Bretagne
- Étude « Les flux migratoires du personnel hautement qualifié au Québec »
- Orientations prioritaires de la politique française de la recherche
Gabriel Clairet, ministère du Conseil exécutif
- Conférence « Police et technologie de l'information »
Maureen Clapperton, ministère de la Sécurité publique
- N'Stein Technologies en démonstration au Salon Informatique/Affaires de Québec (SIAQ), au Centre des congrès de Québec, du 3 au 5 mai 2000
Michel Clavet, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Congrès mondial sur la coexistence humaine et le développement durable, au Palais des congrès de Montréal, du 23 au 27 juillet 2000
- États-nations, multinationales et organisations supranationales : les treizièmes entretiens du Centre Jacques-Cartier, hôtel Delta à Montréal, du 3 au 6 octobre 2000
Claire Fecteau, ministère du Conseil exécutif
- Déclaration commune du Canada et de l'Union européenne sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
- Documents du ministère du Patrimoine canadien résumant les principales réalisations de ce ministère pour l'année 1999
Patrick Gzaille, ministère de la Culture et des Communications
- Forum mondial sur la régulation de l'énergie, du 21 au 24 mai 2000 à Montréal
Christine Gosselin, ministère du Conseil exécutif
- Charte européenne sur les transports, l'environnement et la santé
- Petite encyclopédie de la gestion de la demande en transport
- Rapport sur les conséquences aux États-Unis des changements climatiques
- Site de l'Association des gouverneurs américains
Jean-François Guilloreau, ministère des Transports
- Les impacts du commerce électronique sur les lois fiscales
- Les pertes fiscales associées au commerce électronique
- Rapport du comité consultatif fédéral sur le commerce électronique
Richard Landry, ministère du Revenu
- Huit éléments essentiels dont les dirigeants doivent tenir compte dans la nouvelle société de l'information : annonce d'une série de publications
- Norme (AFNOR XP X 50-053) sur la veille, intitulée « Prestations de veille et prestations de mise en place d'un système de veille »
Hélène Larouche, ministère des Transports
- Changements à la législation japonaise en matière de pensions
- Modifications au régime de sécurité sociale américain
Denis Latulippe, Régie des rentes du Québec
- Études sur la transformation de la fonction publique
- Le repérage de l'information dans un environnement de travail multilingue
- La veille concurrentielle
Stéphane Paradis, ministère du Revenu
- Protection des délateurs en matière fiscale (Belgique)
Denis Tardif, ministère du Revenu

FICHES SYNTHÈSES



- Le revenu de citoyenneté ou l'allocation universelle
Louis Bélanger, ministère de la Solidarité sociale
- De la gestion à la légitimité : la conduite des affaires publiques en transition, par Jim Armstrong, pour la Commission de la fonction publique du Canada
- Numéro spécial de *Tendances internationales en gestion des ressources humaines dans le secteur public* traitant des technologies de l'information et la gestion dans le secteur public, par le Centre d'études en gouvernance
Ginette Bouillon, ministère du Conseil exécutif
- Les services publics et la société de l'information
Gabriel Clairet, ministère du Conseil exécutif

(suite au verso)

- **Association de malfaiteurs – Belgique**
Maureen Clapperton, ministère de la Sécurité publique
- **« Le Canada, une expérience à vivre : diversité, créativité et pluralité de choix » : réponse du gouvernement du Canada au neuvième rapport du Comité permanent de Patrimoine Canada, « Appartenance et identité »**
Patrick Gazaille, ministère de la Culture et des Communications
- **La gestion urbaine participative au Brésil : complément à la démocratie élective**
- **Vers une participation active et démocratique à la gestion du territoire**
Christine Gosselin, ministère du Conseil exécutif
- **Une fiscalité agricole verte proposée pour le Québec**
Stéphane Gariépy, ministère de l'Environnement
- **Une expérience de sous-traitance en Alberta**
- **La gouvernance démocratique**
- **La mondialisation de la criminalité**
- **Un nouvel âge : celui des biomatériaux**
Jean Laliberté, ministère des Finances
- **Services de paiements fiscaux par voie électronique**
Ginette Leclair, ministère du Revenu
- **Sécurité privée**
Hélène Simon, ministère de la Sécurité publique

Liste des veilleurs coordonnateurs

veilleurs coordonnateurs

Nom	Ministère ou organisme	Courriel
Michel-Marie Bellemare André Bérard	Ministère de l'Industrie et du Commerce Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie	michel-marie.bellemare@mic.gouv.qc.ca andre.berard@mrst.gouv.qc.ca
Sylvie Bisson Pierre Blais	Ministère de l'Environnement Ministère des Affaires municipales et de la Métropole	Sylvie.bisson@menv.gouv.qc.ca pierre.blais@mamm.gouv.qc.ca
Claude Bonneau Pierre Brousseau Pierre Cauchon Gabriel Claret	Ministère de la Solidarité sociale Ministère des Ressources naturelles Secrétariat aux affaires autochtones Secrétariat des comités ministériels de coordination	claud.bonneau@mss.gouv.qc.ca pierre.brousseau@mrn.gouv.qc.ca pierre.cauchon@cex.gouv.qc.ca gabriel.claret@cex.gouv.qc.ca
Maureen Clapperton Michel Clavet	Ministère de la Sécurité publique Ministère de la Santé et des Services sociaux	maureen.clapperton@mss.gouv.qc.ca michel.clavet@mss.gouv.qc.ca
Jean-Claude Cloutier Anne Desruisseaux	Secrétariat à l'allégement réglementaire Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse	jean.claude.cloutier@cex.gouv.qc.ca anne.desruisseaux@cex.gouv.qc.ca
Dany Dutil Louis-René Gagnon	Ministère des Finances Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration	d.dutil@finances.gouv.qc.ca louis-rene.gagnon@mrci.gouv.qc.ca
Jean-François Guilloteau Daniel Johnston Éric Labbé	Ministère des Transports Ministère des Relations internationales Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Jfguilloteau@mtq.gouv.qc.ca daniel.johnston@mri.gouv.qc.ca eric.labbe@agr.gouv.qc.ca
Pierre Labonté Denis Latulippe Ginette Leclair Ginette Massé	Tourisme Québec Forum des grands organismes Ministère du Revenu Ministère de la Culture et des Communications	labonte.pierre@tourisme.gouv.qc.ca denis.latulippe@rrq.gouv.qc.ca ginette.leclair@mrq.gouv.qc.ca ginette_masse@mcc.gouv.qc.ca
Hélène Massé Denis Matte Carolle Proulx Joyce Racine Jacqueline Ramoisy Marcel Ross Alin Soussi Michel Therrien Paul Vécès	Secrétariat à la condition féminine Ministère du Travail Ministère de la Famille et de l'Enfance Ministère de la Justice Secrétariat du Comité des priorités Ministère de l'Éducation Secrétariat du Conseil du trésor Ministère des Régions Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	helene.masse@scf.gouv.qc.ca denis.matte@travail.gouv.qc.ca carolle.proulx@mfe.gouv.qc.ca jrachine@justice.gouv.qc.ca jacqueline.ramoisy@cex.gouv.qc.ca marcel.ross@meq.gouv.qc.ca asoussi@sct.gouv.qc.ca michel.therrien@sdr.gouv.qc.ca paul.veces@cex.gouv.qc.ca

Vous avez des questions à poser ou de l'information à partager?

N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de votre ministère ou organisme.

Résumé de deux documents deux documents

Voici le résumé de deux documents qui se retrouvent actuellement dans le site du Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques. Comme le démontrent ces exemples, les sources d'information peuvent être variées et multiples, et présenter plusieurs points de vue.

LES INSTRUMENTS ÉCONOMIQUES, DES OUTILS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Veilleur associé : Stéphane Gariépy, ministère de l'Environnement

La politique environnementale des États industrialisés est dominée par l'approche réglementaire, laquelle s'appuie sur divers mécanismes de contrôle propres à régir les activités pouvant causer un préjudice à l'environnement ou à la santé des êtres humains. Une tendance importante consiste à compléter, par l'application d'instruments économiques, l'approche réglementaire et les programmes d'assainissement. Les instruments économiques sont des outils de protection de l'environnement qui agissent sur le comportement en exerçant une influence sur le prix à payer pour une action, un processus ou un bien. Ainsi modifié, ce prix reflète le coût imposé à la société en ce qui concerne la dégradation des ressources et de la pollution.

Les instruments économiques sont particulièrement intéressants pour amener les entreprises à améliorer leur rendement sur le plan environnemental et à encourager l'innovation sur le plan technologique. Divers pays industrialisés ont déjà recours à de tels outils. Citons quelques expériences menées dans le secteur agricole : les pays scandinaves, la Suisse, l'Autriche, l'Italie et la Belgique imposent une taxe sur les engrais minéraux, à un taux variant de 15 p. 100 à 100 p. 100; les pays scandinaves et la Belgique appliquent une taxe sur les pesticides, dont le taux varie de 2,5 p. 100 à 37 p. 100; en France, l'application de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) a été étendue aux produits phytosanitaires; aux États-Unis, dix-neuf États prélèvent une taxe de vente sur les engrais minéraux ou sur les pesticides – quinze États taxant les deux intrants – et trois États imposent une taxe spéciale qui varie de 0,3 p. 100 à 1,5 p. 100, les revenus servant pour la recherche et la formation sur les pratiques agricoles de conservation. Par ailleurs, les Pays-Bas et la Belgique possèdent un système de redevances sur les excédents de fumier, alors que l'Espagne prélève une taxe sur le fumier; dès 2001, la France créera une redevance sur les excédents d'azote. Enfin, plusieurs pays de l'Union européenne ont établi des programmes de prestations fiscales écologiques, afin de compenser pour les frais de la conversion d'une agriculture conventionnelle à une agriculture

biologique. Aux États-Unis, les « paiements verts », versés en contrepartie de contributions écologiques, sont largement utilisés.

Dans son *Cadre général d'orientation de la future politique de gestion de l'eau au Québec*, rendu public le 19 juin 2000, le ministre de l'Environnement prévoit une évaluation de la faisabilité du concept d'écoconditionnalité dans le contexte de l'accentuation des efforts de dépollution provenant des différents secteurs d'activité, en particulier du secteur agricole. L'application des instruments économiques comme outils environnementaux est encouragée par des groupes écologiques, telle l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN). Et, comme l'a révélé la Commission publique sur la gestion de l'eau au Québec, une telle application fait l'objet d'un consensus grandissant.

Sources :

CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX DE L'EUROPE (6^e Session plénière, Strasbourg, 2000). *Instruments économiques locaux et régionaux favorables à l'environnement*, Conseil de l'Europe, 1999, 78 p.

FRIENDS OF THE EARTH. *Fair Agricultural Chemical Taxes, Tax Reform for Sustainable Agriculture*, Washington (D.C.), 36 p.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC. *L'agriculture au 21^e siècle : le défi du développement durable, stratégie de réduction de la pollution agricole*, document de consultation, ministère de l'Environnement, 1999, 94 p.

UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE. *Recommandations pour l'établissement d'une fiscalité agricole verte pour le Québec : mémoire présenté au ministre des Finances et au ministre de l'Environnement du Québec*, Québec, Commission agriculture de l'UQCN, 2000, 8 p.

Étant donné l'importance croissante des réformes fiscales dans le domaine écologique, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en collaboration avec la Commission européenne, a constitué une base de données sur le sujet. Se reporter au site dans Internet (<http://www.oecd.org/env/policies/taxes/index.htm>).

LE REVENU DE CITOYENNETÉ OU L'ALLOCATION UNIVERSELLE

Veilleur associé : Louis Bélanger, ministère de la Solidarité sociale

Depuis quelques années, principalement en Europe mais également au Québec, une nouvelle proposition a fait son apparition, soit remplacer, par des programmes universels et inconditionnels, les programmes actuels d'aide sociale réservés

aux personnes qui n'ont pas les revenus leur assurant le minimum vital. Ces nouveaux programmes portent le nom d'allocation universelle, de revenu de citoyenneté ou de revenu

(suite à la page 6)

LE REVENU DE CITOYENNETÉ OU L'ALLOCATION UNIVERSELLE

(suite de la page 5)

d'existence. L'allocation universelle peut être définie comme une prestation en argent versée, sans aucune condition, à chaque citoyen d'un pays. Son financement se ferait en supprimant plusieurs programmes de soutien du revenu ou d'assurance sociale, et, si nécessaire, en haussant les impôts et les taxes.

Les défenseurs

Pour justifier ce nouveau programme, les raisons invoquées sont la dignité humaine et les aspects socio-économiques. Selon ses défenseurs, une allocation universelle assurerait la dignité « aux pauvres et aux exclus », redistribuerait des ressources appartenant à toute la collectivité et correspondrait à plus de « justice sociale ». Un régime d'allocation universelle permettrait également de simplifier l'action gouvernementale en abolissant les contrôles et en regroupant, en un seul programme, l'ensemble des mesures de soutien du revenu et, même, d'assurance sociale. Ce faisant, l'allocation universelle pourrait être plus efficace que le régime actuel de sécurité du revenu pour lutter contre l'exclusion, la pauvreté et le chômage.

Les questionnements

Contrairement à ce que prétendent ses défenseurs, il se pourrait que l'allocation universelle ne soit pas efficace dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Les phénomènes de la pauvreté étant multidimensionnels, les combattre exigerait davantage qu'une seule assistance curative, sur le plan financier. Il faudrait agir également en amont sur les causes de la pauvreté, et ce, par des mesures préventives relativement à l'amélioration du niveau de scolarité à atteindre et de la formation offerte, aux services de garde et aux soins médicaux. Dans cette optique, l'insertion par le travail devrait rester la pierre angulaire

de toute lutte contre l'exclusion, alors que l'allocation universelle équivaldrait à « salarier l'exclusion ».

De plus, malgré ses perspectives généreuses, l'allocation universelle suscite la crainte qu'elle serve de caution à la disparition des balises que l'État impose au marché. Ainsi, l'allocation pourrait servir à transférer, vers l'individu, certaines responsabilités acquittées aujourd'hui par l'État, telle l'éducation supérieure dont le coût réel serait alors assumé par la population étudiante. Voilà pourquoi certains voient, dans l'allocation universelle, un potentiel de destruction de l'organisation sociale déjà existante. En outre, en permettant peut-être de vivre sans travailler, elle provoquerait un chambardement profond du sens du travail.

Sauf pour avancer que son coût pourrait être important, peu d'auteurs s'attardent aux aspects financiers de l'allocation universelle. Dans une première étape de réflexion, les partisans et les opposants ont préféré approfondir ses conséquences sur les plans philosophique et social. Le débat demeure d'actualité.

Sources :

AUBRY, François. *L'allocation universelle : fondements et enjeux*, Confédération des syndicats nationaux, 1999.

BLAIS, François. « L'allocation universelle », dans *Relations*, octobre 1997, p. 240-243.

CHARTRAND, Michel et Michel BERNARD. *Le manifeste pour un revenu de citoyenneté*, Éd. du Renouveau québécois, 1999.

CLERC, Denis. « Revenu minimum : des propositions contestables », dans *Futuribles*, février 1994, p. 73-80.

FERRY, Jean-Marc. *L'allocation universelle : pour un revenu de citoyenneté*, Paris, Éd. Du Cerf, 1995.

ROSANVALLON, Pierre. *La nouvelle question sociale : repenser l'État-providence*, Paris, Éd. du Seuil, 1995.

SIROIS, Charles. *Passage obligé : de la gestion mécanique à la gestion organique*, Éd. de l'homme, 1999.

VAN PARIJS, Philippe. *Real Freedom for All, what (if anything) can justify capitalism?*, Oxford, Clarendon Press, 1995.

Prospective est un bulletin produit sous la coordination du Secrétariat du Comité des priorités
Ministère du Conseil exécutif
875, Grande Allée Est, bureau 2.200
Québec (Québec) G1R 4Y8
Téléphone : (418) 528-0659
Télécopieur : (418) 644-5869

Comité de rédaction :

Pierre Blais, ministère des Affaires municipales et de la Métropole
Pierre Brousseau, ministère des Ressources naturelles
Linda Guy, ministère du Conseil exécutif

Dépôt légal – 2000
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1488-304X
© Gouvernement du Québec

Activité à venir à venir

États-nations, multinationales et organisations supranationales :
les treizièmes entretiens du Centre Jacques-Cartier

Montréal, du 3 au 6 octobre 2000

